

Préavis no 01/2012

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL DE CHAVANNES-LE-CHENE CONCERNANT

les comptes et la gestion pour l'année 2011

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le résumé des comptes 2011 est joint au présent préavis. Tout comme ces dernières années, l'exercice peut être considéré comme bon.

Il laisse apparaître un bénéfice d'exploitation de **fr. 198'633.24**. Le bénéfice réel, bénéfice d'exploitation moins amortissements et attributions obligatoires se monte à **fr. 50'628.19**.

Les **amortissements comptables et attributions obligatoires** suivants ont été effectués :

Poste :	fr. 10'000.00
Abri Pci :	fr. 8'000.00
Four :	fr. 14'000.00
Grande salle:	fr. 16'000.00
Epuration :	fr. 14'000.00
Terrain :	fr. 5'000.00
Routes :	fr. 25'000.00
Chemins :	fr. 10'000.00
Hôtel de ville :	fr. 5'000.00
Pompiers :	fr. 2'916.15
Eau :	fr. 4'588.90
Capital de dotation :	fr. 5'500.00
Débiteurs douteux	fr. 28'000.00

Ce qui porte le total des **amortissements et attributions obligatoires** à **fr. 148'005.05**

Une attribution complémentaire à un fonds de réserve a été effectuée

Le bénéfice net de l'exercice 2011 est donc de fr. 10'628.19

-2-

Dans l'ensemble, le budget a été bien tenu, cependant les commentaires suivants méritent d'accompagner les comptes 2011 :

Finances : Le canton nous a rétrocédé un montant de **fr. 1'819.00** sur la péréquation 2010, mais nous avons dû payer un supplément pour la facture sociale 2010 de **fr. 7'056.00** ce qui nous donne un surplus total de **fr. 5'237.00**

Une provision **fr. 20'350.00** pour le solde de la péréquation 2011 a été faite. Ceci est dû au nouveau calcul de la péréquation qui nous demande de rétrocéder 50 % des gains immobiliers, droit de mutations et impôt sur la succession au canton.

Bâtiments :

Poste : Nous avons touché les derniers loyers de la poste en mars, mais nous avons reçu un versement de **fr. 21'000.00** pour solde de tout compte pour rupture de bail.

Grande-salle : Divers travaux de réfection tels que peinture, carrelage, etc. ont été effectués ainsi que la pose d'une rampe et ceci pour un montant d'environ **fr. 36'000.00**

Sécurité sociale : Augmentation générale des coûts des services, mais étant donné que nous avons fait une bascule d'impôt avec le canton afin qu'il reprenne certaines charges de la facture sociale, nous avons noté une diminution de notre contribution d'environ **fr. 60'000.00**

FC Chavannes-le-Chêne :

Des parts sociales du FC Chavannes d'une valeur de **fr. 10'000.00** ont été achetées.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité a l'honneur de demander au Conseil général
entendu le rapport de la Commission de gestion
et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide :

Art. 1. : Les comptes de l'exercice 2011 sont acceptés.

Charges : fr. 843'829.03 Revenus : 854'457.22

Bénéfice : **fr. 10'628.19**

Art. 2. : La répartition du bénéfice est acceptée telle que proposée dans le préavis

Art. 3. : La gestion de l'exercice 2011 est acceptée.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

F. Marmier

N. Mercier